

FORMATION nouveaux élus

Vendredi 10 juillet de 9h30 à 17h30 en présentiel

Mettre en place une politique en faveur de la petite enfance

OBJECTIF

Cette formation a pour objectif d'aider les élus à concevoir une politique locale adaptée aux enjeux de la petite enfance et des familles. Chaque participant apprendra à transformer sa commune pour favoriser l'accueil du jeune enfant et le soutien à la parentalité, en articulant le déploiement de nouveaux modes d'accueil, l'offre de services de proximité et la mise en œuvre du Service Public de la Petite Enfance (SPPE).

INTERVENANTE



Véronique DIAPEDE

Experte en pilotage de politiques publiques et Management de la Petite Enfance

Forte d'un parcours de plus de 30 ans dans la fonction publique territoriale, Véronique Diapede est une figure de référence de l'accueil du jeune enfant. Initialement puéricultrice, elle a gravi les échelons jusqu'à des postes de Direction Générale Adjointe, achevant récemment sa carrière en tant que Directrice de la Petite Enfance pour Vienne Condrieu Agglomération. Spécialiste de la Convention Territoriale Globale (CTG) et du pilotage de réseaux d'envergure (EAJE, RPE, LAEP), elle a également collaboré pendant dix ans avec le CNFPT comme formatrice.

Aujourd'hui elle met son expertise en ingénierie sociale et administrative au service des territoires. Son credo : structurer des services publics performants et coordonner les relations partenariales (CAF, Conseils Départementaux) pour répondre aux défis contemporains de la petite enfance.

FORMAT

Cette formation se déroule sur une journée le **vendredi 10 juillet** à Paris (Opéra) de 9h30 à 17h30.

9h30 : Accueil des participants, 10h : Début de la formation, 12h30-14h : Déjeuner, 17h30 : Fin de la formation

MODALITES PEDAGOGIQUES

Cette formation est axée sur une pédagogie concrète et appliquée, combinant apports théoriques, études de cas et ateliers collaboratifs.

PREREQUIS ET EVALUATION

Aucun prérequis niveau débutant, Évaluation finale interactive (QCM).

Mercure local s'engage à répondre au mieux à l'accueil de chaque participant en situation de handicap en prenant en compte sa situation personnelle. Contactez notre référente handicap en cas de nécessité : eleonore.carpentier@mercurelocal.fr

CONDITIONS TARIFAIRES

Le montant de la journée de formation est de **400 euros TTC** par participant pour la journée de formation. La formation peut être prise en charge par votre DIF élu (Mon Compte Elu) ou par votre collectivité. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations. Ce tarif comprend l'intégralité des frais de la formation ; l'accueil-café est inclus. Conformément au règlement des organismes de formation des élus locaux, le déjeuner n'est pas pris en charge.

Votre Contact

PROGRAMME

►► Comprendre le contexte et la complexité des enjeux autour de la petite enfance : une lente structuration

La natalité

L'égalité femmes/hommes

La lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales

Le retour à l'emploi

Le soutien à la parentalité

►► Maitriser le contexte réglementaire et financier pour mettre en œuvre le Service Public de la Petite Enfance

Recenser les besoins des enfants de moins de 3 ans et de leurs familles

Informier et accompagner les familles ou les futurs parents

Planifier au regard du recensement de ces besoins, du développement de modes d'accueil

Soutenir la qualité d'accueil

Répartition des rôles entre communes et intercommunalités et Conseil Départemental

Un soutien financier incontournable la CAF

►► Mettre en l'œuvre sa politique petite enfance

Etablir un diagnostic de territoire

Définir des objectifs répondant aux attendus du SPPE

Adapter et faire évoluer son offre

Evaluer son action

EXERCICES PRATIQUES

Atelier projet : la politique petite enfance sur mon territoire

Diagnostic de financement

Votre Contact

Bulletin d'inscription

**METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE EN FAVEUR
DE LA PETITE ENFANCE
VENDREDI 10 JUILLET 2026
9H30-17H30**

Nom

Prénom

Fonction

Email

Ligne directe

Mobile

Organisme

Adresse

Code postal Ville

Formation financée par :

- la collectivité
- le DIF Elus via Mon compte élu (11 jours ouvrés avant la date de début de formation)
- autre organisme.....

Vous souhaitez porter à notre connaissance une situation de handicap qui nécessite une adaptation de la formation.

Le montant de la journée de formation est de 400 euros TTC par participant.

INSCRIPTION A RETOURNER A :

Eléonore Carpentier

Mercure local - Groupe Mercure
18, avenue de l'Opéra - 75001 Paris
eleonore.carpentier@mercurelocal.fr
01.84.16.07.40 - 06.82.91.37.24

Mercure local est un organisme de formation agréé par le Ministère de l'Intérieur pour la formation de élus locaux et certifié Qualiopi.